

PRÉPARATION AU CONCOURS DE L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

Préparation aux concours

Le DU Préparation au Concours de l'Institut national du patrimoine, organisé en collaboration avec l'université Paris Nanterre, permet de préparer les concours du patrimoine qui donnent l'accès aux plus hauts postes de responsabilité dans les musées français – conservateur, attaché de conservation, assistant qualifié. Les cours sont essentiellement délivrés en fin de journée, ce qui permet aux étudiants de consacrer le reste du temps aux révisions, car la préparation des concours de la culture nécessite un important travail personnel. Les étudiants effectuent au cours de l'année académique un stage dans une institution muséale.

Infos pratiques

Composante : École d'histoire de l'art & d'archéo. de la Sorbonne (EHAAS)

Durée : 1 an

Campus : Institut d'art et d'archéologie

Campus : Galerie Colbert

En savoir plus :

Site du master Patrimoine et musées

<http://patrimoine-et-musees.pantheonsorbonne.fr>

retenue par le candidat. Il lui est également demandé d'avoir une connaissance concrète des œuvres, des objets, des monuments et des sites, une pratique du terrain et de la recherche, ainsi qu'une bonne connaissance du métier de conservateur et de ses enjeux, et plus particulièrement dans la spécialité choisie, selon les indications de l'Institut National du Patrimoine. En effet, ce concours implique notamment de répondre à une dissertation écrite, un commentaire écrit de documents et d'œuvres, une épreuve orale de spécialité professionnelle à partir d'un dossier thématique, des épreuves de langues, écrites et orales et un entretien avec le jury. La formation cherche à donner aux candidats à ces concours les moyens de réussir aux différentes épreuves de sélection des concours de la culture dans les domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Elle fournit en parallèle une culture professionnelle et une méthodologie qui permet de mieux maîtriser le champ des compétences requises.

Présentation

Objectifs

La préparation aux concours exige de solides connaissances en histoire de l'art, histoire ou archéologie, ainsi que des connaissances spécialisées dans l'option scientifique

Les + de la formation

Une formation spécifique, adaptée aux exigences des concours, axée sur l'acquisition des savoirs essentiels en histoire de l'art et archéologie avec un volume de cours dédié à l'histoire des institutions muséales. Une dizaine de devoirs sur table permettent de préparer aux épreuves écrites des concours de l'INP (commentaire d'œuvres et dissertation) et d'attaché de conservation (note de synthèse). Au second semestre plusieurs cours sont dédiés à la préparation des oraux, dont un oral blanc.

Organisation

Stages

Stage : Obligatoire

La préparation au concours de l'Institut national du patrimoine comprend un stage obligatoire de 175h, en institution muséale, dans le domaine de la conservation. Les étudiants cherchent eux-mêmes leur stage. A l'issue du stage, un mémoire est rédigé, comprenant des éléments de présentation du stage et de l'institution d'accueil, ainsi qu'une partie plus théorique, problématisant l'un des aspects du stage, lié à la valorisation des collections, la restauration, l'organisation d'une exposition, ou tout autre thème afférent. Ce stage ne doit pas être trop long, car l'étudiant doit pouvoir avoir du temps pour étudier.

Membres de l'équipe pédagogique

Responsables pédagogiques de la formation :

Sophie Krausz et Sarah Hassid pour Paris 1 ; Chrystele Blondeau et Natacha Pernac pour Paris Nanterre

[✉ M2Concourspat@univ-paris1.fr](mailto:M2Concourspat@univ-paris1.fr)

Gestionnaire administratif de la formation

Master 2 : M. Denis GARDENET

[✉ masters2ufr03@univ-paris1.fr](mailto:masters2ufr03@univ-paris1.fr)

Admission

Conditions d'admission

Le DU Préparation au Concours de l'Institut national du patrimoine est accessible aux étudiants déjà titulaires d'un master Patrimoine et Musées, Archéologie, Histoire de l'art ou Histoire.

Modalités d'inscription

L'admission des étudiants, quel que soit l'établissement d'origine – étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, étudiants d'un autre établissement français ou titulaires d'un diplôme étranger –, se fait exclusivement à travers le dépôt d'une candidature sur l'application [✉ eCandidat](#).

Tarifs

Les droits d'inscription sont calqués sur ceux d'une année de master.

Capacité d'accueil

une dizaine d'étudiants

Programme

Organisation

Les étudiants organisent leur temps entre les cours, délivrés en soirée, leur stage et les révisions. La préparation aux concours nécessite l'acquisition d'un solide socle de connaissances en histoire de l'art, par le biais des cours mais aussi par le biais de lectures personnelles. Des cours en ligne d'histoire de l'art spécifique sont accessibles aux étudiants du DU qui souhaitent les suivre. Les étudiants doivent par ailleurs choisir deux modules de langues auprès du département des langues, dont au moins une langue vivante, car le concours de l'INP comprend plusieurs épreuves de langue.

Préparation au concours de l'Institut National du Patrimoine

Semestre 3

UE 1 : Préparation aux épreuves **8 crédits**

écrites

Préparation aux épreuves écrites des concours du patrimoine 8 crédits 30h

UE 2 : Institutions et politiques patrimoniales **8 crédits**

Institutions et politiques patrimoniales 24h

UE 3 : Culture générale en Histoire de l'art et archéologie **8 crédits**

Culture générale en Histoire de l'art et archéologie 24h

UE 4 : Langues **6 crédits**

Choix Langues
Langues anciennes
Langues vivantes2
Langues vivantes

Culture générale en Histoire de l'art et archéologie 8 crédits 24h

UE 5 : Expérience en milieu professionnel **8 crédits**

Stage ou expérience en laboratoire avec projet 175h

UE4 Langues **4 crédits**

Choix Langues
Langues anciennes
Langues vivantes 2
Langues vivantes

Semestre 4

UE 1 : Préparation aux épreuves **8 crédits**

écrites et orales

Préparation aux épreuves écrites des concours du patrimoine 8 crédits 54h

UE 2 : Institutions et politiques patrimoniales **2 crédits**

Institutions et politiques patrimoniales 19,5h

UE 3 : Culture générale en Histoire de l'art et archéologie **8 crédits**